

B44 ARTS DÉCORATIFS**B44F DESSINS PARTICULIERS****1/00 Dessins ou peintures caractérisés par des effets de lumière particuliers ou inhabituels**

- 1/02 . produits par la lumière réfléchie, p.ex. surfaces mates, surfaces brillantes
- 1/04 . . après son passage à travers des couches superficielles, p.ex. tableaux avec miroirs sur le fond
- 1/06 . produits par la lumière transmise, p.ex. dessins transparents, imitations de peintures sur verre
- 1/08 . caractérisés par des effets de couleur
- 1/10 . . Tableaux changeants, amusants ou à secret
- 1/12 . . Valeurs ou billets de banque dans la mesure où le dessin ou la prévention de la contrefaçon sont importants
- 1/14 . . Effets d'irisation

3/00 Dessins caractérisés par les contours**5/00 Dessins caractérisés par des zones irrégulières, p.ex. des marbrures** (imitation de modèles naturels ou d'œuvres artistiques B44F 9/00, B44F 11/00)**7/00 Dessins en perspective****9/00 Dessins imitant des modèles naturels**

- 9/02 . les veines du bois
- 9/04 . la surface de la pierre, p.ex. le marbre
- 9/06 . la surface de la corne, de l'ivoire ou de l'écume de mer
- 9/08 . les structures cristallines, les perles ou la nacre
- 9/10 . les surfaces métalliques ou oxydées
- 9/12 . le cuir

11/00 Dessins imitant des œuvres artistiques

- 11/02 . Imitation de tableaux, p.ex. peints à l'huile
- 11/04 . Imitation de mosaïques ou de marqueterie
- 11/06 . Imitation de dessins de céramique